La qualité de l'eau et des milieux aquatiques :

une prise de conscience progressive...

Christian Chauvin

Avant 1964 : une règlementation dispersée, une vision « par usage »

Codes napoléoniens

- Code rural,
- Code forestier,
- Règlements d'eau (moulins),
- Navigation, flottage,
- Prélèvements,
- …

1964 : le début de « l'ère moderne ». *1ère loi sur l'eau*

Considérer les problèmes de l'eau dans leur ensemble

- aspects techniques, économiques et financiers

C'est la première loi organisant globalement la gestion de l'eau en France.

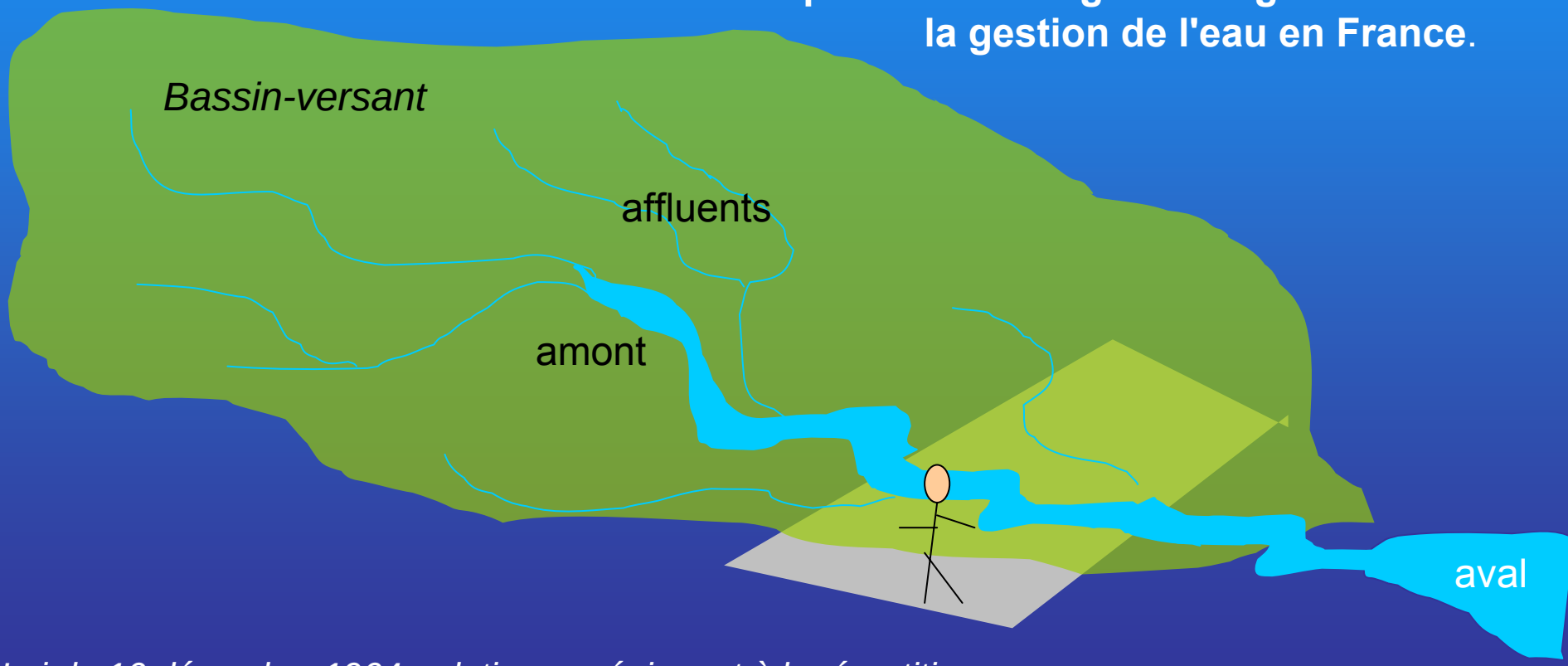

Loi du 16 décembre 1964, relative au régime et à la répartition des eaux et la lutte contre la pollution.

1966 : la traduction en actions

on inventorie les pollutions,
on les règlemente,
on interdit les plus lourdes.

… le pollueur devient le payeur

Création des Agences de bassin

un « parlement de l'eau » : **le comité de bassin**
un outil d'application : **l'agence financière de bassin**

Une gestion décentralisée
Une mutualisation des moyens
Des moyens financiers (les redevances)

Décret n° 66-699 du 14 septembre 1966 relatif aux comités de bassin créés par l'article 13 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964

1992 : l'eau est un patrimoine commun à préserver.

2ème loi sur l'eau

Art. 1 : « ***L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général*** ».

principe de solidarité entre les usagers
et prise en compte de l'eau sous toutes ses formes :
ressource vitale, écosystème, support d'activités, etc.

- **schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux** -
- **schémas d'aménagement et de gestion des eaux** - SAGE

objectifs de restauration et de préservation,
organisation et diffusion des informations sur l'eau pour tous les publics,
élaboration de règles en accord avec les usagers de l'eau du bassin.

Loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau

2000 : une directive cadre européenne sur l'eau

Atteinte du « bon état écologique et chimique » en 2015,
pour toutes les catégories d'eau : rivières, lacs, eaux souterraines et littorales

Principe français de la gestion par bassins
Mise en place de réseau de surveillance
Contrôle de la qualité écologique par suivi des « éléments biologiques »

L'élément biologique est au cœur de l'évaluation de la qualité

Plans de gestion – 6 ans
Programmation pour 2004-2027

Directive 2000/60/EC du 22 décembre 2000,
transposée en droit français par la loi du 21 avril 2004

2006 : conforter les bassins versant, considérer les problématiques nouvelles et les enjeux émergents. *3ème loi sur l'eau*

Droit à l'eau pour tous,
Prise en compte des conséquences du changement climatique,

Donner les moyens de l'atteinte du « bon état » (DCE).

Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et milieux aquatiques

En résumé :
une évolution progressive de l'angle de vue

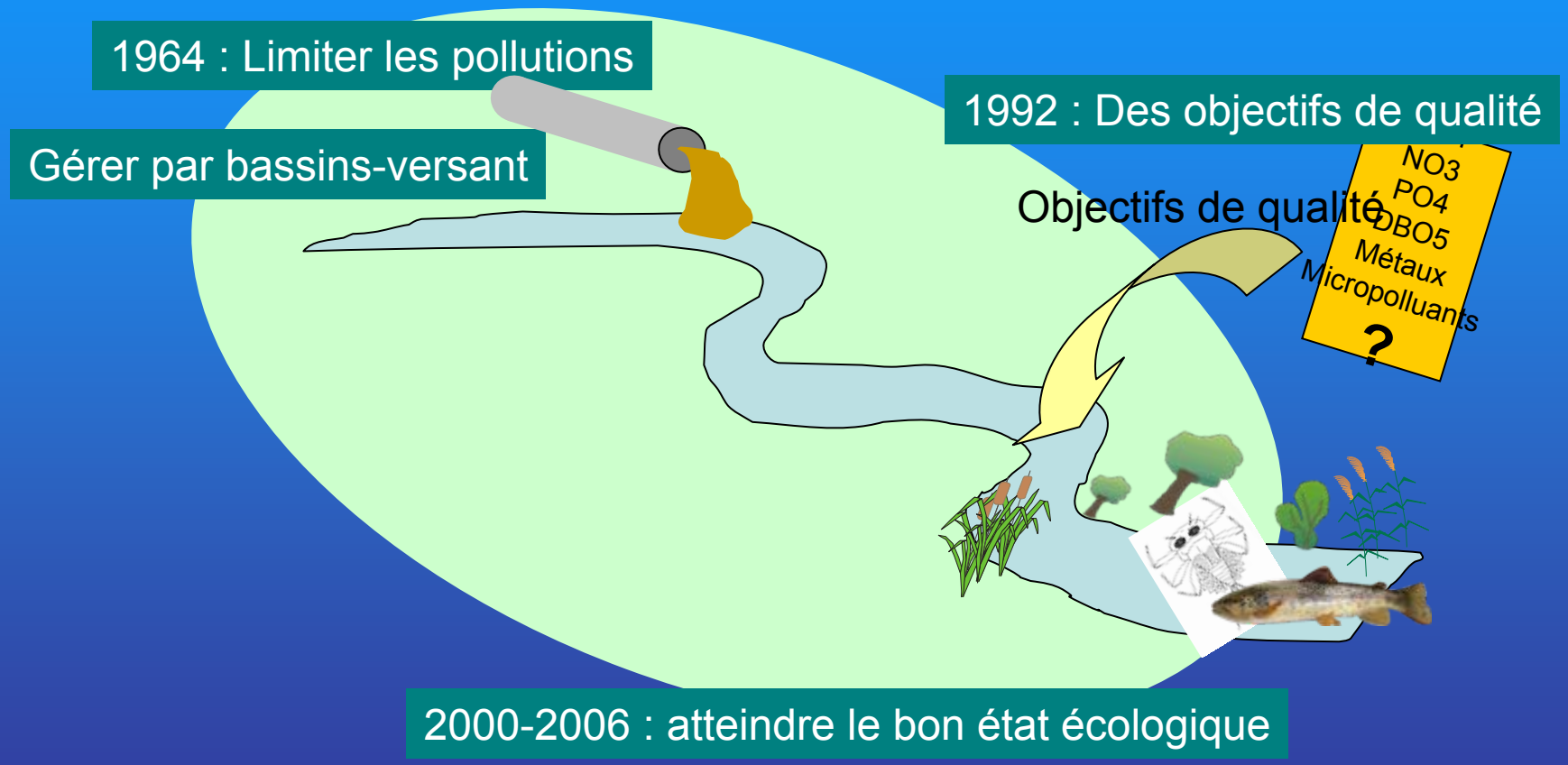

D'une vue fragmentaire à une gestion du système global :
la logique des écoulements…

Actuellement :
la mise en œuvre de la Directive sur l'Eau

- Mise en place des réseaux de mesure (références, surveillance,
- Typologie des masses d'eau,
- Développement et adaptation des méthodes d'évaluation,
- Inter-étalonnage avec les autres états-membres.

1er rapportage européen sur l'état : fin 2009 !

Développer les outils et inventer de nouvelles méthodes d'évaluation :
le préliminaire à l'action.